

# ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE RÉSIDENCE FISCALE À L'ÉTRANGER

## Je soussigné(e)

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ Lieu de naissance : \_\_\_\_\_

Numéro de Sécurité sociale : \_\_\_\_\_ Clé \_\_\_\_\_

### Demeurant :

Rue : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Pays : \_\_\_\_\_

### Atteste sur l'honneur :

- Avoir la qualité de résident fiscal à l'étranger :

Pays : \_\_\_\_\_ Depuis le : \_\_\_\_\_

- Déclarer les revenus dont je suis bénéficiaire à l'administration fiscale des impôts de l'Etat de résidence

- Être soumis à la retenue à la source (RAS)  Ne pas être soumis à la retenue à la source

Je m'engage à faire **connaître tout changement lié à ma résidence fiscale** et je reconnais que toute fraude entraînera les conséquences pénales prévues par l'article 441-7 du Code Pénal\*.

FAIT À \_\_\_\_\_ LE \_\_\_\_\_

### > SIGNATURE

\*Article 441-7 Code pénal :

- Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait :
- D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;
  - De falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère ;
  - De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui.